

Communiqué de presse

Bernard JOURDAIN, nouveau président d'ATMO Poitou-Charentes

26 mai 2009 - À l'occasion de son assemblée générale, ATMO Poitou-Charentes (Association régionale pour la mesure de la qualité de l'air en Poitou-Charentes) vient de constituer son nouveau bureau. Bernard JOURDAIN, vice-président de la Communauté d'agglomération de Niort (CAN), a été élu président de l'association. Il succède à Paul ROUSSELOT, président depuis 2006.

L'assemblée générale d'ATMO Poitou-Charentes s'est tenue le 13 mai dernier au parc animalier et pédagogique Zoodyssée (79). À cette occasion, les membres des quatre collèges de l'association (État, collectivités, représentants des activités émettrices de substances polluantes, membres associés) ont élu leur conseil d'administration, dont est issu le nouveau bureau :

- Président : Bernard JOURDAIN, vice-président de la Communauté d'agglomération de Niort (CAN). Il succède à Paul ROUSSELOT, directeur de Lafarge Ciments à La Couronne. Les statuts de l'association prévoient en effet, une alternance tous les trois ans, entre un président issu des collectivités et un président représentant les activités émettrices de polluants ;
- Vice-présidents : Paul ROUSSELOT (Lafarge Ciments) et Marie LEGRAND (Conseil Régional de Poitou-Charentes) ;
- Trésorier : M. BACLES (Rhodia) et Trésorier adjoint : M. ALLARD (Leptiab, université de La Rochelle) ;
- Secrétaires : M. RAMOND (Dire) et M. DESCHAMPS (Ademe) ;
- Membre : M. CHÉZEAU (Nature Environnement 17).



Passage de relais entre l'ancien et le nouveau président d'ATMO Poitou-Charentes : Bernard JOURDAIN et Paul ROUSSELOT

Présentation du nouveau président :

Âgé de 48 ans et employé du centre hospitalier de Niort, Bernard JOURDAIN est vice-président de la CAN en charge du développement durable. Il est conseiller municipal de Niort, délégué à l'Agenda 21, le bilan carbone, les énergies et le Festival de la biodiversité. Il siège aussi dans deux autres organismes intervenant dans les domaines de l'énergie et de l'environnement : le SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres) et l'AREC (Agence Régionale Évaluation environnement Climat).

Pour en savoir plus :

Les membres d'ATMO Poitou-Charentes : www.atmo-poitou-charentes.org/Nos-membres.html
Les 5 missions de l'association : www.atmo-poitou-charentes.org/Nos-missions.html

Contact : Christelle BELLANGER - tél 05.46.44.83.88 - christelle.bellanger@atmo-poitou-charentes.org

ATMO Poitou-Charentes
Rue A. Fresnel - ZI de Périgny / La Rochelle - 17 184 Périgny cedex
tél 05.46.44.83.88 - fax 05.46.41.22.71 - contact@atmo-poitou-charentes.org
www.atmo-poitou-charentes.org